

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue mardi, 3 avril 2018 à 19 h 00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-04-03-001 **Ouverture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'**ouverture** de l'assemblée de consultation publique à 19:00;

Adoptée à l'unanimité.

2018-04-03-002 **Demande de dérogation mineure pour le 515, rang Grand-Sabrevois lots 4 565 750, 4 974 067, 4 974 068 et 5 749 251**

Explication de la demande :

La demande concerne l'article 10.4 du règlement de zonage 401, sur les distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole. Le propriétaire désire augmenter ses droits d'exploitation d'un site d'élevage, entraînant l'agrandissement de son cheptel, qui totalisera 274.5 unités animales. Le calcul des distances séparatrices en fonction des paramètres indiqués à l'article 10.4 du règlement 401 indique que l'élevage projeté devrait se situer à un minimum de 140,9 mètres des maisons d'habitation voisine. Hors, deux d'entre-elles se situent à des distances respectives de 80 et 64 mètres.

Les dérogations sont donc de 60,9 mètres à 76,9 mètres.

Demandeur absent, aucunes objections de citoyens.
Recommandations du CCU favorable à la demande.

2018-04-03-003 **Fermeture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle:

La **fermeture** de l'assemblée de consultation publique à 19:30;

Adoptée à l'unanimité

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue mardi, 3 avril à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-04-001 Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Micheline Lebel:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par M. Guy Chamberland:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia **ouvert**.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-003 Rapport de l'inspecteur pour le mois de mars 2018

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de mars 2018;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:

D'adopter le rapport des permis émis du mois de mars 2018, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-004

Adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 5 mars 2018 et l'assemblée spéciale du 13 mars 2018

CONSIDÉRANT

qu'une copie des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 5 mars dernier et de l'assemblée spéciale du 13 mars 2018, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

L'adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 5 mars 2018 et l'assemblée spéciale du 13 mars 2018, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-005

Décision concernant la demande de dérogation mineure du 515, rang Grand-Sabrevois lots 4 565 750, 4 974 067, 4 974 068 et 5 749 251

CONSIDÉRANT

la demande de dérogation mineure du 515, rang Grand-Sabrevois lots 4 565 750, 4 974 067, 4 974 068 et 5 749 251;

CONSIDÉRANT

que la demande concerne l'article 10.4 du règlement de zonage 401, sur les distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole. Le propriétaire désire augmenter ses droits d'exploitation d'un site d'élevage, entraînant l'agrandissement de son cheptel, qui totalisera 274.5 unités animales. Le calcul des distances séparatrices en fonction des paramètres indiqués à l'article 10.4 du règlement 401 indique que l'élevage projeté devrait se situer à un minimum de 140,9 mètres des maisons d'habitation voisine. Hors, deux d'entre-elles se situent à des distances respectives de 80 à 64 mètres. Les dérogations sont donc de 60,9 mètres à 76,9 mètres;

CONSIDÉRANT

que les membres du CCU sont favorables à la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

D'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-006 **Adoption des règlements finaux 401-17 et 404-1**

CONSIDÉRANT les procédures de modification règlementaires, soit les avis de motions, projets de règlement et consultations publiques;

CONSIDÉRANT l'avis technique du service d'aménagement de la M.R.C. du Haut-Richelieu, et de la procédure d'approbation des personnes habiles à voter (aucune demande de référendum);

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par M. Guy Chamberland:

L'adoption des règlements finaux, 401-17 et 404-1, sans aucunes modifications;

Transférer les règlements finaux à la M.R.C. pour l'obtention des certificats de conformité au plan d'aménagement régional.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-007 **Avis de motion – Ajout usage « fermette » à certaine zone agricole**

Avis de motion est présentement donné par le maire Jacques Lavallée qu'à une prochaine assemblée, il sera adopté un projet de règlement numéro 401-18 concernant les fermettes à certaine zone agricole;

2018-04-008 **Vente de garage collective**

CONSIDÉRANT que certains citoyens ont fait la demande de refaire une vente de garage à l'ensemble de la municipalité, comme l'an passé;

CONSIDÉRANT que ces mêmes citoyens aimeraient bénéficier d'un emplacement plus visible, sur une artère principale de la municipalité;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par M. Guy Chamberland:

Que les membres du conseil adoptent une fin de semaine de vente de garage à l'ensemble de la municipalité, sans demande d'autorisation ni de coûts, pour la fin de semaine du 19-20 et 21 mai prochain.

D'autoriser les citoyens désirant une plus grande visibilité, de réserver leur emplacement au musée Honoré-Mercier sur la route 133, auprès de la conseillère Nathalie Bonneville.

D'approuver un frais de location d'emplacement de 10.00\$ qui sera redistribué pour les activités des Loisirs de Sabrevois.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-009

Subvention aux activités sportives par la municipalité

Point reporté

2018-04-010

Subvention pour l'accès aux éco-centres/sites de récupération matériaux

CONSIDÉRANT

le programme de compensation de Recyc-Québec et le Plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT

qu'un site de récupération de matériaux est disponible à Iberville pouvant desservir nos citoyens mais qu'un tarif est exigé;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Guy Chamberland.

De rembourser 50% de la facture jusqu'à un montant maximal de 80.00\$ annuellement par résidence ;

De prendre les arrangements nécessaires avec le site de Compo Haut-Richelieu afin de les aviser d'indiquer à nos résidents cette aide financière et de spécifier les détails sur la facture;

D'effectuer le versement de la contribution municipale sur présentation de facture, et de faire les vérifications sur l'adresse, le type et quantité de matériaux permis ..., ainsi que de constituer un dossier;

Adoptée à l'unanimité

2018-04-011

Financement temporaire règlement 703 – travaux route 225

CONSIDÉRANT

la réception de « l'accord de principe » de la part du MTQ dans le cadre du Programme RRRL/RIRL Volet « Redressement des infrastructures routières locales »;

CONSIDÉRANT

qu'après vérification et réception des plans et devis de la réfection de la route 225/Rang Bord-de-l'Eau (phase 2), par la firme Consultants SM inc., le montant total de ladite réfection est estimé et validé au montant de 2 800 000\$;

CONSIDÉRANT

que le financement permanent, auprès de la M.A.M.O.T. et du Ministère des Finances, est prévu pour juillet 2018 et qu'il est nécessaire d'obtenir un financement temporaire dans l'intervall;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

Que le Conseil autorise le financement temporaire de 2 800 000\$ auprès de la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu, pour le règlement no 703 concernant les travaux de reconstruction de la route 225/Rang Bord-de-l'Eau (phase 2).

D'autoriser le secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, à la signature de tous les documents nécessaires au financement temporaire.

Adoptée à l'unanimité

<u>2018-04-012</u>	Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables (Sûreté du Québec)
CONSIDÉRANT	que la Municipalité aura un camp de jour cet été;
CONSIDÉRANT	que des personnes seront embauchées pour travailler en compagnie de personnes mineures et vulnérables;
CONSIDÉRANT	que la Municipalité juge essentielle d'obtenir toutes les informations pertinentes sur les antécédents des personnes embauchées;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Nathalie Bonneville:

De nommer pour la Municipalité Mme Alexandrine Robert, coordonnatrice du camp de jour et service des loisirs, et/ou M. Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, comme personnes désignées et autoriser à signer tous les documents et obtenir les renseignements nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-013 Appel d'offre pour acquisition tracteur pour travaux publics

Point reporté

2018-04-014 Dépenses du mois de mars 2018 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de mars 2018 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyée par Mme Micheline Lebel:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de mars 2018 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2018-04-015 Correspondance

2018-04-016 Varia

2018-04-017

Période de questions

2018-04-018

Fermeture ou ajournement de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'Assemblée à 20:00.

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier